



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201576-20250709-2025-07-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2025

Publication : 10/07/2025

Nombre de membres :

Afférents au Conseil 15
En exercice 13
Présents 08
Qui ont pris part à la
Délibération 08

Date de convocation :
03/07/25

Date d'affichage :
16/07/25

L'an deux mil vingt cinq,
Le neuf juillet à 20 heures ,
Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MEUNIER Patrick,
Maire.

Présents: Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD — Marc-Antoine
FABRE - Vincent LAURAND– Sarah THEVENET– Christophe DALLERY –
Valérie VERNAY - Véronique GERBE –

Absents excusés: Sandrine DOMINGUES – Vincent GLON - Jérémy
THEVENET

Absents : Serge PETIT

Secrétaire : Marc-Antoine FABRE

2025-07-02

Tarifs publics de la MTL

Il est rappelé la séance précédente du conseil et la proposition de la commission mise en place à cet effet.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents :

- FIXE les tarifs suivants pour la salle des fêtes (MTL)

		Particuliers	Associations	Forfait Nettoyage et désinfection obligatoire	Caution
Noailly	Week-end Du vend 14 h au lundi 9 h	525 €	50 € 2° gratuite	95 €	1 000 €
	Journée	250 €	Suivantes 50 €		
Extérieurs	Week-end Du vend 14 h au lundi 9 h	900 €	600 €		
	Journée	450 €	300€		

- DIT que des réductions sont applicables en fonction du matériel qui n'est pas utilisé :

- * mobilier : - 50 €

- * vaisselle : -50 €

- DIT qu'une convention fixant les modalités de la location sera signée à l'état des lieux d'entrée
- PRECISE que le locataire est tenu de rendre les lieux propres :
 - o balayage complet des espaces utilisés,
 - o nettoyage des équipements de cuisine,
 - o vaisselle lavée et rangée,
 - o ramassage des déchets aux abords de la salle et respect du tri sélectif,
 - o tables et chaises nettoyées avant rangement

Ainsi fait et délibéré, à Noailly, les jour, mois, et an susdits.

Le Maire,
Patrick MEUNIER.



Le secrétaire de séance,
Marc-Antoine FABRE